

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2 Séance ordinaire du conseil 19h	3 	4 	5	6	7 Petits entrepreneurs et distribution de compost de 13h à 16h Friperie 13h à 16h
8	9	10 	11 	12 	13	14 Friperie 13h à 16h
15	16	17 	18 	19	20	21  Friperie 13h à 16h
22	23 Collecte des gros rebus	24   Fête nationale	25 	26	27	28  Friperie 13h à 16h
29	30 Taxes municipales					

Matières résiduelles



Matières recyclables



Matières compostables



Bibliothèque Marie-Ratté
15h30 à 18h30

Fermé
Bureau municipal fermé

20, RUE DU COUVENT C.P. 39, BAIE-DES-SABLES (QUÉBEC) G0J 1C0
418 772-6218 baleedessables@lamatanie.ca www.municipalite.baleedessables.ca

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités

SOMMAIRE :

- Séance du conseil
- Limites de vitesse
- Collecte des encombrants
- Distribution de compost
- Camp de jour estival
- Calendrier des activités



DANS CE NUMÉRO :

MOT DU MAIRE	1
ACTUALITÉ MUNICIPALE	2 À 6
CULTURE, SPORT ET LOISIR	7 À 8
VIE COMMUNAUTAIRE	9 À 11
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	12

MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

BULLETIN MUNICIPAL

30 MAI 2025

ANNÉE 2025, NO 5

MOT DU MAIRE

Enfin l'été!

Après un hiver très neigeux et un printemps plutôt froid, le beau temps semble vouloir s'installer et ce, à la grande joie de tous! Cette période coïncide avec la fin d'activités comme le gym cerveau, la maison des jeunes, les soupers communautaires au Café La Caisse et les brunchs mensuels des 50 ans et plus! Toutes ces activités, dont le bénévolat est la base, permettent d'animer notre communauté et favorisent la socialisation et l'esprit de fraternité dont nous avons un grand besoin par les temps qui courent! En parlant de bénévolat, permettez-moi de faire un clin d'œil à notre ami Réjean Ratté qui s'est vu décerner le titre de bénévole de l'année de La Matanie lors du gala des bénévoles du 17 mai dernier. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que cet honneur lui est pleinement mérité. Il serait trop long d'énumérer les implications et les talents de ce bénévole dévoué. Réjean, je suis certain que toute la population de Baie-des-Sables se joint à moi pour t'exprimer toute notre gratitude pour tout ce que tu fais pour nous! Ton implication est inspirante et nous sommes très fiers de cet honneur hautement mérité.

Et nos berges!

Lors de la séance d'information de l'automne dernier, les experts du Ministère de la sécurité publique nous avaient communiqué la planification des activités du projet de protection des berges de Baie-des-Sables. Hé bien, nous les avons rencontrés cette semaine et nous avons eu l'occasion de préciser ce qui se passerait cet été dans le cadre de ce projet. La saison estivale sera consacrée essentiellement à la collecte de données dont la cartographie et la bathymétrie du littoral. Ces informations sont à la base des différents travaux de simulation qui seront réalisés en 2026. Donc, ne soyez pas surpris si vous voyez des survols de notre littoral et un bateau qui sillonnera en face de Baie-des-Sables. Si possible, on essaiera de vous en informer via notre page Facebook.

En parlant des berges, des gens m'ont demandé si des études étaient en cours pour surveiller les changements en cours sur notre littoral. L'UQAR pilote deux études sur le littoral de notre région. La première vise à documenter les impacts de la réduction du couvert de glace sur l'intensité de l'érosion et de la submersion côtière. Cette étude servira donc à formuler des recommandations sur les ajustements à apporter pour la cartographie des zones exposées à l'érosion et la submersion côtières pour tenir compte de la réduction du couvert de glace associée au réchauffement climatique. La seconde étude porte sur des projections futures de la hausse du niveau de la mer pour le Québec maritime en raison des changements climatiques. Cette

ACTUALITÉ MUNICIPALE

MOT DU MAIRE - SUITE

étude vise à proposer une méthode pour intégrer la hausse du niveau de la mer pour la cartographie des marges de sécurité en érosion et en submersion côtières en climat futur. Les résultats de ces études seront sans nul doute très utiles pour nous aider à prendre les meilleures décisions.

En terminant, bonne fin des classes à nos jeunes et bienvenue toute la visite qui profitera des charmes de Baie-des-Sables et de toute la région !

Gérald Beaulieu, maire

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2025

À sa séance ordinaire tenue le 5 mai 2025, votre conseil a résolu:

D'autoriser l'acquisition d'équipements informatiques pour un montant de 4087,94\$, taxes en sus, payé à même les surplus accumulés;

D'autoriser le retrait du dossier portant le matricule numéro 7598-92-5336 en vente pour taxes;

D'autoriser Monsieur Gérald Beaulieu, maire à signer la procuration ClicSécur Entreprises, afin d'autoriser Monsieur Alain Thibault, directeur général à faire tout ce qui est utile et nécessaire pour le bon fonctionnement de la municipalité auprès de Revenu Québec;

D'autoriser la fermeture du bureau municipal tous les vendredis du

rant la période estivale, soit pour les mois de juin, juillet et août 2025;

D'exprimer l'intention de la municipalité de rejoindre la Régie de sécurité des services incendie Mitis-Est en tant que partie prenante dès le 1^{er} janvier 2026;

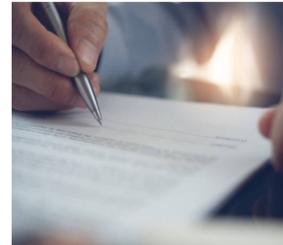
D'accepter la soumission de Les Entreprises A&D Landry inc. pour les travaux d'épandage d'abat-poussière pour la saison 2025 au taux de 0,52\$/litre, taxes et transport en sus;

D'adresser une demande à Monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia-Mitis, dans le cadre du projet particulier d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) afin de réaliser des travaux de voirie d'une valeur approximative de 199 050\$ avant taxes;

D'autoriser Monsieur Alain Thibault, directeur général, à signer pour et nom de la municipalité l'addenda à l'entente financière avec Éco Entreprise Québec (ÉEQ) pour le tri et le conditionnement des matières recyclables;

D'embaucher les personnes suivantes pour le camp de jour 2025: Maxime Caron, animateur, Malory Sinclair, animatrice, Cassandra Piché-Huet, aide-animatrice;

D'autoriser la directrice générale adjointe et coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay et le directeur général, Monsieur Alain Thibault, à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de procéder à l'inscription du personnel embauché aux formations jugées pertinentes.



Séance ordinaire
du conseil
municipal
lundi le
2 juin 2025
à 19h à
l'Édifce municipal
Philippe-Morin



VIE COMMUNAUTAIRE

BULLETIN MUNICIPAL

Vous souhaitez annoncer une activité qui se déroulera durant l'été via le bulletin municipal?

Veillez nous en aviser en juin, puisque le bulletin fera relâche en juillet.

Nous reprendrons nos activités en août. Merci de votre collaboration!



À VENIR EN JUIN...

- ◆ Du 1^{er} au 16, période d'inscription pour le camp de jour estival
- ◆ Le 2, séance du conseil à l'Édifce municipal Philippe Morin à 19h
- ◆ Le 5, début des heures d'ouverture élargies du Café La Caisse
- ◆ Le 7, Marché des petits entrepreneurs de Baie-des-Sables au Centre communautaire Gabriel-Raymond de 13h à 16h
- ◆ Le 7, distribution de compost pour les résidents de Baie-des-Sables au Centre communautaire Gabriel-Raymond de 13h à 16h
- ◆ Le 11, club de lecture pour les élèves de l'école à la Bibliothèque Marie-Ratté à 12h55
- ◆ Le 15, fête des pères
- ◆ Le 21, début de l'été
- ◆ Le 21, Journée nationale de peuples autochtones
- ◆ Le 23, collecte des déchets volumineux dès 7h
- ◆ Le 23, date de tombée des articles pour le bulletin municipal
- ◆ Le 24, Fête nationale du Québec, bureau municipal fermé
- ◆ Du 27 au 29, ventes de garage autorisées sur le territoire de Baie-des-Sables
- ◆ Le 30, échéance du deuxième versement des taxes municipales
- ◆ Le 30, début de la période d'opération du camp de jour
- ◆ Tous les jeudis de 15h30 à 18h30, Bibliothèque Marie-Ratté
- ◆ Tous les samedis de 13h à 16h, ouverture de la friperie au sous-sol du Café La Caisse

Joyeuse
fête
des pères
à tous
les papas!



VIE COMMUNAUTAIRE

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le 11 mai dernier, le Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables tenait son dernier brunch mensuel de la saison avant une pause estivale bien méritée pour ses membres. La prochaine activité du Club des 50 ans et plus aura lieu en août à l'occasion de la journée rétro. Tous les détails se trouveront dans le bulletin du mois prochain.

CORPORATION DU CIMETIÈRE

MESSAGE DE LA CORPORATION DU CIMETIÈRE DE BAIE-DES-SABLES

L'arrivée des beaux jours incite les citoyens à venir visiter leurs parents et amis décédés. Nous remarquons déjà l'installation de plusieurs décorations sur les lots concédés du cimetière.

Afin de conserver la facilité de l'entretien de notre cimetière, et ce sans difficultés, la Corporation a établi des règlements et obligations. En voici quelques extraits :

7.6 Ouvrage funéraire

Avec l'autorisation de la Corporation, le concessionnaire ne peut placer et maintenir sur la concession qu'un seul ouvrage funéraire en matériaux nobles (bronze, granit, marbre).

En plus, telle mise en place doit se faire sur une base de béton érigée par la Corporation aux frais du concessionnaire et selon les tarifs en vigueur.

7.7 Aménagement
Aucun ouvrage funéraire ne peut être érigé ou déplacé sur un lot sans l'autorisation écrite préalable et expresse de la Corporation. Le concessionnaire ne peut procéder à l'identification du lot sans l'approbation préalable de la Corporation. Aucune délimitation n'est autorisée par une clôture, une haie, des chaînes ou tout autre moyen.

Il ne doit y déposer, semer ou planter ni bouquet, ni arbuste, ni arbre et la surface doit être entièrement recouverte de gazon.

Le dépôt ou l'installation d'arrangements floraux sur le monu-

ment ou soit sur la base de ce dernier est permis. Cependant, le concessionnaire devra identifier le nom du défunt au-dessous de l'arrangement floral. De plus, elles ne doivent pas entraver les travaux dans le cimetière et les activités d'entretien en général. »

Pour prendre connaissance du Règlement No 3 du cimetière de Baie-des-Sables dans sa totalité, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Municipalité de Baie-des-Sables dans la section Cimetière de Baie-des-Sables.

Les membres de la Corporation du cimetière vous souhaitent un bel été 2025.



Le prochain bulletin municipal vous parviendra le 30 juin 2025 et la date de tombée des articles sera le 23 juin prochain.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

PROJET D'ORDRE DU JOUR DU 2 JUIN 2025

- ◆ Avis de motion – Règlement portant sur le contrôle et le suivi budgétaire
- ◆ Acceptation d'une soumission – Remplacement de panneaux électriques
- ◆ Chien potentiellement dangereux – Ordonnance de la municipalité
- ◆ Dépôt des résolutions d'intention des municipalités de la région Mitis-Est
- ◆ Appui au projet de création d'un service régional de prévention des incendies
- ◆ Achat de sable pour abrasif pour la saison hivernale 2025-2026
- ◆ Achat de sel de déglçage pour la saison hivernale 2025-2026
- ◆ Acceptation d'un offre de service de la FQM – Capacité des installations d'eau potable et d'eaux usées
- ◆ Acceptation de soumission – Parc du Sacré-Cœur
- ◆ Demande de commandite – École Assomption
- ◆ FQM assurance - Assurés additionnels (Organismes du milieu)
- ◆ CNESST – Ajout de bénévoles

POUR ASSISTER AUX SÉANCES DU CONSEIL

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 19h à l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20, rue du Couvent.

Il est également possible d'y assister en

ligne à l'aide du lien de connexion Zoom disponible sur le site Internet de la municipalité à www.municipalite.baie-des-sables.ca dans la section actualité.

Veillez prendre note que seules les per-

sonnes présentes sur place pourront poser leurs questions de vive voix. Les personnes en ligne devront poser leurs questions par écrit à l'aide du clavardage de l'application Zoom.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL LES VENDREDIS

Prenez note que le bureau municipal sera fermé les vendredis durant la période estivale les mois de juin, juillet et août 2025. Retour aux journées d'ouverture habituelles le 5 septembre 2025.



Les procès-verbaux et les enregistrements audio des séances sont disponibles sur le site Web de la municipalité au www.municipalite.baiedessables.ca



ACTUALITÉ MUNICIPALE

PERMIS DE RÉNOVATION

Si vous planifiez cogner du marteau au cours des prochains mois, n'oubliez pas de demander votre permis **au moins 30 jours avant de commencer vos travaux**. Vous éviterez de prendre du retard sur votre échéancier et vous serez assurés de respecter la réglementation municipale.

De l'information et des formulaires sont disponibles au bureau municipal et il est maintenant possible de faire votre demande en ligne directement sur le site Internet de la MRC de La Matanie et suivre l'évolution du traitement de votre demande.



RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-05

LIMITES DE VITESSE SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant :

À l'intérieur du périmètre urbain:40 km/h sur les rues

- de la Mer;
- des Souvenirs;
- Saint-Jean-Baptiste;
- de l'Église;
- du Couvent;
- de la Fabrique;
- des Cèdres

À l'extérieur du périmètre urbain60 km/h sur les routes

- à Désiré
- Ross

70 km/h sur

- route Lepage;
- 3^e Rang;
- 5^e Rang Ouest
- 5^e Rang Est

80 km/h sur

- route du Cimetière
- route Dion
- 4^e Rang Ouest
- 4^e Rang Est

La signalisation appropriée est installée sur tout le réseau routier de la municipalité.

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du *Code de la sécurité routière*.

Les règlements municipaux sont disponibles pour consultation sur notre site Internet au www.municipalite.baiedessables.ca dans la section documents et publications.



DISTRIBUTION DE COMPOST

La Municipalité de Baie-des-Sables est heureuse d'annoncer qu'une distribution de compost aura lieu samedi le 7 juin prochain de 13h à 16h au Centre communautaire Gabriel-Raymond. Les citoyens de Baie-des-Sables pourront s'approvisionner gratuitement dans leur municipalité cette année!

Alors que la collecte du bac brun continue de gagner en popularité, les gens pourront profiter du résultat de leurs gestes assurant la récupération des matières organiques. La distribution s'effectuera selon le principe « premier arrivé, premier servi », et ce, jusqu'à épuisement des stocks. Les personnes intéressées devront apporter leurs propres pelles et remplir elles-mêmes leurs contenants.

VIE COMMUNAUTAIRE

GALA HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES DE LA MATANIE

Le Colisée Béton provincial avait pris des allures de fête le 17 mai dernier alors qu'il était l'hôte du gala hommage et reconnaissance aux bénévoles de La Matanie. Cet événement festif avait pour but de célébrer le dévouement et l'engagement des bénévoles de la région, ces personnes extraordinaires qui donnent généreusement de leur temps et de leurs talents en s'impliquant au sein d'organisations et de projets locaux. Une soirée haute en couleurs où les bénévoles étaient à l'honneur!

Parmi les centaines de personnes présentes, plusieurs de nos vaillants bénévoles provenant de divers comités de Baie-des-Sables étaient présents à cette soirée. Parmi ceux-ci, soulignons la nomination de Mesdames Anaïs Pelletier, Lou Pelletier et Maïna Pelletier dans la catégorie Relève de l'année, la Friperie de Baie-des-Sables dans la catégorie projet coup de cœur de l'année, Monsieur Jacques Perreault, Madame Yolande Lévesque ainsi que Monsieur Réjean Ratté dans la catégorie bénévole de l'année.



Toutes nos félicitations à Monsieur Réjean Ratté du Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables, élu bénévole de l'année de la MRC de La Matanie 2025 et récipiendaire de la bourse des Bâtisseurs!

Merci à tous les bénévoles qui font la différence dans notre milieu et félicitations à vous tous pour votre implication!

LE CAFÉ LA CAISSE

Bonjour à tous,

La belle saison s'en vient à grand pas, c'est pour cette raison que les jours d'ouverture du café s'étendent à partir du 5 juin.

Il sera maintenant ouvert le jeudi et le vendredi de 11h à 19h, le samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 16h. Après le 24 juin, l'ouverture devrait être allongée, surveillez-nous sur Facebook.

Profitez-en pour venir visiter notre coin artisanat qui regorge de plein de petites trouvailles. Toutes les raisons sont bonnes pour venir faire un tour au café. Il nous fera toujours plaisir de vous rencontrer et de vous servir avec le sourire.

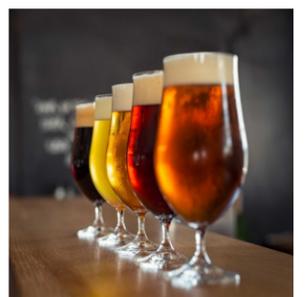
Si vous avez besoin d'un petit cadeau pour remercier une personne importante pour vous, venez

visiter notre coin artisanat qui regorge de plein de petites trouvailles. Toutes les raisons sont bonnes pour venir faire un tour au café. Il nous fera toujours plaisir de vous rencontrer et de vous servir avec le sourire.

L'équipe du Café La Caisse



Conservez le calendrier des activités à la page 12 pour ne rien manquer des événements du prochain mois!



CULTURE SPORT ET LOISIR

MARCHÉ DES PETITS ENTREPRENEURS

Samedi le 7 juin prochain aura lieu la Grande Journée des petits entrepreneurs partout au Québec. À Baie-des-Sables, un marché des petits entrepreneurs se tiendra de 13h à 16h au Centre communautaire Gabriel-Raymond.

Pour les jeunes de Baie-des-Sables et des municipalités environnantes qui souhaitent participer, il est encore temps d'inscrire votre petite entreprise sur le site officiel de l'évènement à www.petitsentrepreneurs.ca/fr/participer et sélectionner le marché de Baie-des-Sables.

Si vous avez envie de vivre, le temps d'un après-midi, le plaisir d'avoir une petite entreprise et ce, dans une ambiance festive et familiale, venez vivre cette belle expérience avec nous le 7 juin prochain!

CLUB DE SKI DE FOND

Une fin de saison qui n'en finissait pas de finir!

Après un début de saison plutôt lent et avec en mémoire les saisons passées, nul n'aurait pu prédire un hiver aussi neigeux! Ouf! On en a déjà vu beaucoup, mais pas tempête après tempête comme ça! Le dicton s'est donc avéré vrai. Trop c'est comme pas assez!!! À compter de la mi-février nous sommes à peine parvenus à entretenir les sentiers. Nous étions essouffés par bout.

Encore merci à nos anges-gardiens et leurs motoneiges: Éric Couillard, Mario, Herman, Gilles, Gabriel et Stéphane Turcotte, Pierrot St-Laurent et Bruno Coriveau. Que de travail avant que les traceurs, Damien, Carmelle, Jean-Marc, Fabrice et Mat-

thieu puissent accéder aux pistes après la tempête de la décennie (au minimum)! Nous avons finalement refait des pistes, mais les activités prévues ont dû être contremandées. Parce qu'une fois les pistes faites, il a fallu pelleter les bâtisses, dégager les bancs, les pancartes, le poêle. Mais au moins, la saison a été longue. Les skieurs ont même paru se fatiguer du ski. Cela améliore quand même les statistiques!

Nous voulons tout de même remercier de leur encouragement les membres qui ont été au rendez-vous tout l'hiver. Un merci spécial aussi à l'école de Métis qui a fait de notre club un des outils de leur programme d'éducation physique. L'école de Baie-des-Sables a aussi pu profiter de nos instal-

lations.

Un gros merci aussi à tous les gardiens de fin de semaine qui sont devenus, au fil des saisons, le gage de notre accueil chaleureux. Et que dire encore une fois de l'équipe d'entretien des sentiers qui n'ont pas ménagé les efforts pour offrir des belles pistes de ski sécuritaires.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine saison de ski. En attendant, gardez la forme et soyez prudents! Bon été!

Le conseil d'administration du Club de ski de fond de Baie-des-Sables : Michel Hébert, Karen Lamarre, Damien Ouellet, Fabrice Ouellet, Jean-Marc Ouellet, Matthieu Larouche et Pat Clements



Pour contacter le service des loisirs:

baiedessables@lamatanie.ca

418 772-6218
poste 101



Municipalité de Baie-des-Sables



ACTUALITÉ MUNICIPALE

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Municipalité de Baie-des-Sables organise un service de ramassage de gros rebuts visant à favoriser un grand nettoyage de printemps des propriétés résidentielles. Cette collecte des objets volumineux aura lieu **lundi le 23 juin 2025**. Le conseil municipal a confié cette opération de ramassage à l'entreprise Matrec encore cette année. On demande aux citoyens de placer leurs gros rebuts près de la rue le plus tôt possible le matin, car le ramassage débute à 7 h. Vous pouvez aussi placer les matières au chemin la veille de la collecte.

SONT ACCEPTÉS: Déchets d'usage domestique trop volumineux pour être ramassés lors d'une collecte régulière incluant de façon non limitative: électroménagers, gros jouets, ameublement, chauffe-eau, toilettes, éviers, portes, matelas, sommiers à ressorts, vélos, jouets, sièges d'auto, barbecue (pas de bonbonnes de propane ou de cendres chaudes), meubles et équipements (pas de lampes fluorescentes), canapés, fauteuils, tables.

NE SONT PAS ADMIS : Les rebuts non volumineux pouvant être déposés dans un bac roulant, les rebuts des institutions, commerces et industries, les résidus verts. Les matériaux de construction, rénovation et démolition, les pneus, les huiles usées ou les déchets dangereux, les articles contenant du carburant comme les tondeuses à gazon, les bonbonnes de propane, les produits chimiques domestiques, les produits chimiques pour piscine, les huiles, les peintures, les solvants, l'antigel, les filtres automobiles, les appareils électroniques et informatiques, les piles et batteries, petites ou grandes. Ces matières peuvent être déposées à l'écocentre situé au 330, rue Yves-Bérubé, à Matane. Pour information, contactez le 418 562-5023.

Afin de favoriser la récupération, nous vous demandons de trier vos gros rebuts recyclables (ex. objets de métal) et de les mettre dans une pile distincte en bordure de la voie publique.

***Note importante:** Aucun matériel disposé dans une remorque ne sera ramassé lors de cette collecte afin d'éviter le risque de blessure pour les employés. De plus, aucune collecte des déchets volumineux n'aura lieu à l'automne.

LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Veillez prendre note qu'en raison de la tenue du camp de jour municipal, le Centre communautaire Gabriel-Raymond ne sera pas disponible à la location pour la période du 25 juin au 12 août 2025 inclusivement. Merci de votre compréhension!

STATIONNEMENT SUR LA RUE DE LA MER

Le stationnement de nuit sur la rue de la Mer est interdit entre 23h et 7h même en période estivale. Il est de même interdit de stationner un véhicule sur la rue de la Mer pour une période de plus de deux heures en journée selon la résolution #2019-156. Merci de votre collaboration!



La collecte des gros rebuts aura lieu lundi le 23 juin 2025 dès 7h le matin



ACTUALITÉ MUNICIPALE

RAPPEL AU CIVISME

Avec l'arrivée du beau temps, les parcs et les installations récréatives sont de plus en plus fréquentés. Ces espaces sont précieux pour assurer une qualité de vie aux citoyens et stimulent la vie sociale. C'est pourquoi nous invitons les usagers de tous âges à faire preuve de civisme en adoptant les bons gestes.

Vous déplacez du mobilier ou des équipements dans un parc? Veillez à le repositionner à son emplacement d'origine avant de quitter. En soirée, les bruits forts ou excessifs peuvent nuire à la tranquillité du voisinage, assurez-vous d'adopter un comportement respectueux du bien-être des autres.

Nos employés municipaux font un travail remarquable afin que notre municipalité soit propre et accueillante. Vous êtes invités vous aussi à y contribuer! Merci de nettoyer le trottoir lorsque du gazon s'y retrouve après la tonte de votre pelouse.

Lorsque vous promenez votre chien dans le village, assurez-vous d'enlever promptement les excréments laissés sur le trottoir, la plage, dans un parc ou sur un terrain privé et en disposer adéquatement.

Soyons fiers de notre belle municipalité!

EN BORDURE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

La Municipalité de Baie-des-Sables rappelle qu'il est interdit de circuler en véhicules motorisés (moto, VTT, etc.) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet. Le règlement visé est le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles* qui découle de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motori-

sés, autres que les motoneiges, est interdite sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.

La Municipalité de Baie-des-Sables demande donc la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages. Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages ainsi que de la tranquillité des résidents qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

De plus, bien que la plage soit publique, les enrochements, escaliers et autres aménagements sur les terrains résidentiels bordant la plage sont quant à eux privés.

Le passage sur un terrain privé sans autorisation constitue une intrusion et une violation de la propriété privée. Le propriétaire d'un terrain peut refuser l'accès à son terrain.

Trois accès public pour la plage sont identifiés sur la rue de la Mer afin de permettre l'accès au bord du fleuve tout en respectant les propriétés privées.



Des actions simples au quotidien permettent de minimiser les nuisances et favorisent une bonne ambiance entre les citoyens!



CULTURE, SPORT ET LOISIR

BIBLIOTHÈQUE MARIE-RATTÉ

Marie-Madeleine Raoult, des Éditions Pleine Lune, est venue nous rendre visite les mains pleines de livres. Merci! Merci! Je les mettrai bien en évidence pour consultation et emprunts faciles.

Le club de lecture pour les élèves de l'école débutera le **11 juin à 12h55** avec Diane Beaulieu.

Par la suite il sera repris pendant le camp

de jour qui commencera le **30 juin**. L'horaire du club de lecture cet été vous sera transmis via Facebook. Tous les jeunes y sont invités, il n'est pas nécessaire d'être inscrit au amp de jour pour y participer.

Nous avons maintenant un ordinateur portable (recyclé). C'était une demande faite au Fonds de visibilité In-nergex.

Il sera à la disposition des membres pendant

les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Le site Web **baiedes-sables.ca** hébergera dès le 10 juin trois nouveaux petits clips mettant en vedette des artisanes/artistes de Baie-des-Sables : Sandra Henley, Sylvie Provost et Sylvie Boucher.

CAMP DE JOUR ESTIVAL

C'est avec grand plaisir que la Municipalité de Baie-des-Sables annonce le retour du camp de jour estival pour l'été 2025!

Admissibilité: enfants âgés de 5 à 12 ans

Période d'inscription : du 1^{er} au 16 juin 2025

Frais d'inscription : 180\$ par enfant

Période d'opération : du 30 juin au 8 août 2025 (6 semaines)

Le formulaire d'inscription est disponible au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité à www.municipalite.baiedessables.ca. La fiche d'inscription devra être remplie et signée par les parents, puis être remise au bureau municipal avec le paiement des frais d'inscription (virement bancaire, argent comptant ou chèque). Un guide précisant les modalités du camp de jour sera remis à chaque parent lors de l'inscription. La programmation des activités sera également remise chaque semaine aux parents. Les membres l'équipe d'animation qui assureront aux enfants un été haut en couleurs sont Maxime Caron, Malory Sinclair et Cassandra Piché-Huet!



La période d'inscription pour le camp de jour estival aura lieu du 1^{er} au 16 juin prochain

